

Transformation du **POS** en **PLU**



Enquête publique relative au projet de Plan local d'urbanisme (PLU) :

L'enquête publique relative au projet de PLU de Weitbruch s'est déroulée du 3 décembre 2018 au 11 janvier 2019. Le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur sont consultables en mairie et sur le site internet www.weitbruch.fr.

L'avis de la Mission Régionale d'Autorité environnementale (MRAe) sur le projet du PLU n'ayant pas été joint au dossier soumis à l'enquête publique, une enquête publique complémentaire sera organisée du **9 septembre à 10h au 11 octobre 2019 à 17h** afin d'assurer une information complète et éclairée des administrés.

Le projet de PLU soumis à cette nouvelle enquête est le même que celui présenté lors de la première enquête.

Les personnes qui ont déposé une requête lors de la première enquête n'auront pas besoin de la redéposer,

leur requête ainsi que les réponses apportées par la commune seront prises en compte.

Pour participer à l'enquête publique vous pourrez :

- Adresser un courrier à la mairie de Weitbruch à l'attention du commissaire enquêteur,
- Adresser un courriel à l'attention du commissaire enquêteur : mairie@weitbruch.fr
- Rencontrer le commissaire enquêteur lors des permanences en mairie :
 - **lundi 9 septembre de 10h à 12h**
 - **samedi 28 septembre de 9h à 12h**
 - **vendredi 11 octobre de 15h à 17h.**

Le projet du PLU sera en permanence à votre disposition en mairie et sur internet : <http://weitbruch.pragma-scf.com> (rubrique téléchargement)

Le conseil municipal de Weitbruch se prononcera pour approuver le PLU à l'issue de cette seconde enquête au vu des résultats des deux enquêtes publiques.



Le mot du Maire

Chères concitoyennes,
Chers concitoyens,

Avec ce nouvel « Actu », vous trouverez diverses informations sur la vie de notre village et notamment celles liées à la rentrée scolaire.

Vous trouverez également les renseignements quant à la tenue d'une enquête publique complémentaire relative à notre projet de Plan local d'urbanisme.

Je vous souhaite une bonne lecture, de très bonnes fins de vacances et une excellente rentrée scolaire.

Bien cordialement,
Fernand HELMER



Tous invités au Forum des Associations

Tout juste après la rentrée scolaire se tiendra le Forum des Associations, rendez-vous incontournable de ce début de rentrée.

Ce sera le moment de se renseigner ou de s'inscrire à tout un éventail

d'activités proposées par le tissu associatif qui enrichit la vie de notre commune. Entrée libre.

**Dimanche 15 septembre 2019
de 10 h à 18 h au Millenium**

École maternelle

LES EFFECTIFS POUR L'ANNÉE SCOLAIRE À VENIR

Tout-petits	6	Marie COMMEIRAS
Petite section	17	
Petite section	11	Gaëlle VINOT (Directrice)
Moyenne section	13	
Moyenne section	11	Nadège LANGEVIN
Grande section	14	
Grande section	25	Nathalie HAUSHALTER
Soit au total 97 enfants		

Le planning de la rentrée échelonnée pour les petits et les tout-petits sera affiché en mairie et consultable sur le site de la commune.

École élémentaire

LES EFFECTIFS POUR L'ANNÉE SCOLAIRE À VENIR

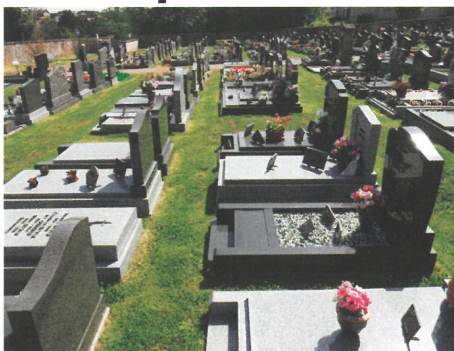
Cours Préparatoire	25	Gabrielle WEBER
Cours Préparatoire	10	Anne-Catherine KANDEL
Cours Élémentaire 1	15	
Cours Élémentaire 1	18	Angélique ARNOLD
Cours Élémentaire 2	9	
Cours Élémentaire 2	28	Luce MOLET
Cours Moyen 1	31	Marie FABRE Sabine JACOBI
Cours Moyen 2	24	Aurélie SEGAUX
Cours Moyen 2	27	Jeannine DIETZ (directrice) Marie-Charlotte WALTER
Soit au total 187 enfants		



Éclairage du parking Alsatia

Des travaux d'éclairage du parking Alsatia seront réalisés au courant du mois d'août.

Engazonnement du cimetière : une expérimentation réussie



Un cimetière verdoyant, agréable et serein

Après seulement 6 mois d'engazonnement, le résultat est remarquable, le tapis est presque uniforme et le sédum entre certaines tombes est fixé et se multiplie.

Vu le succès de l'expérimentation, il est prévu d'engazonner la partie haute du cimetière après la Toussaint.

La nouvelle Maison de l'Enfance : programme respecté !



Le chantier de la Maison de l'Enfance est maintenant bien avancé. Les travaux de gros œuvre et de charpente sont achevés. La couverture en zinc est réalisée et les menuiseries extérieures sont posées. Les travaux de plâtrerie, de passage des réseaux et d'électricité sont en cours. Le bâtiment est donc hors d'eau et hors d'air. La rigueur des entreprises a permis



de réaliser des prestations qui ont validé les hypothèses d'étanchéité à l'air du bâtiment. Le label "bâtiment passif" pourra être atteint. Les prochaines étapes sont la pose des sols, des faïences, les travaux de menuiserie intérieure et la peinture. Le chantier devrait être livré cet hiver, comme prévu.